

OCTOBRE 2023

LES ÉCHOS SAINSOIS

Bulletin municipal officiel



Numéro 4

Sains du Nord

Dimanche 15 octobre

Parc Lamborelle et Maison du Bocage

38^{ème} Fête du Cidre

à partir de 10 heures

La Pomme dans tous ses états

11 h. Maison du Bocage

inauguration avec les Mascottes Abeille

Pressage de Pommes
Marché de Producteurs Locaux
Sculpteur de ballon, Jongleur ...
Animation musicale
Sculpteur sur bois

SAINS DU NORD



Menu

Jambon grillé
Pomme de terre grenaille
compote
13 €

Réservation souhaitée au :06/79/08/66/05



Entrée Gratuite

Dans cette édition :

TRAVAUX EN COURS



INFORMATION
concernant la
taxe foncière.

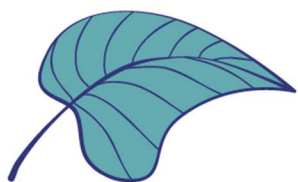
Programme de
fin d'année de
la Maison du
Bocage.

Comment faire
une demande
pour une carte
d'identité ou un
passeport à la
Mairie



l'Avesnois





Sommaire

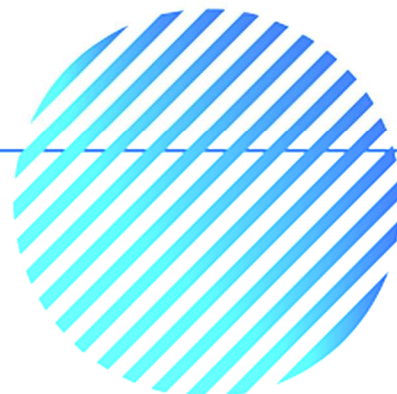


Le mot du Maire	3
Information communale	4
Le coin Travaux	5
Vie de nos écoles	6
Vie Communale	8
La Maison du Bocage	9
La vie au Collège	12
Information 3CA	14
Les associations ont la parole	15
Information	19
Etat civil	27
Tribune libre	27





Le mot de Madame le Maire



3 ans déjà,

Que vous nous avez renouvelé votre confiance !
Que vous avez approuvé nos propositions (je vous invite à les relire, par exemple, la cantine à 1 € ne figure pas dans celles-ci).

2 ans de COVID, 2 ans d'adaptation, de ralentissement et **Notre Volonté à REBONDIR !**

Avec des questionnements sur nos engagements, sur mon engagement : la vie du village s'appréhende dans sa globalité.

Tout a de l'importance : Nos jeunes et les aînés,
La sécurité et l'animation,
Le maintien, le développement de notre tissu économique et l'aide sociale, l'insertion (ces 2 derniers points n'allant pas l'un sans l'autre).

En clair, je ne me suis pas engagée pour que l'on me dise MERCI, merci aux aides du CCAS, aides nécessaires, indispensables et importantes, par ailleurs, pour accompagner tous les citoyens en difficulté, **MAIS** pour créer toutes les conditions possibles, pour que les Sainsois dans la peine puissent sortir de leur mauvaise situation.

Il n'y a pas de générosité personnelle par le biais du budget du CCAS. Les élus, par leur action, sont uniquement dans leur rôle et leur engagement.

Christine BASQUIN

Fonctionnement : Espaces verts

Les agents responsables de cette lourde tâche n'ont pu assurer le fleurissement comme ils l'auraient souhaité.

Plusieurs raisons à cela, en tout premier, l'effectif n'a pas été renforcé comme il était prévu (deux contrats nous ont lâchés brutalement en cours de saison sans pouvoir concrétiser de nouveaux recrutements), d'autre part, un de nos agents a contracté la maladie de Lyme.

Nous les remercions du travail toujours effectué avec un véritable souci d'exigence.

Suivant une répartition réfléchie avec ce Service, pour certaines tontes, entretien des haies, terrain de foot, il est fait appel soit à une entreprise privée soit aux chantiers d'insertion de la 3 CA.

Fonctionnement : Entretien voiries, cimetière

Nos agents communaux sont au nombre de 3, renforcés par 1 CDD et de moins en moins de contrats aidés, l'Etat les ayant fortement réduits.

Leurs tâches : nettoyage, entretien des peintures au sol, des panneaux de signalisation, des trottoirs, accotements, fossés, fils d'eau... trous en formation, déneigement.

Notre matériel : tracteur, broyeur, balayeuse...

La longueur des voiries communales : 24 km environ donc le double de trottoirs, accotements, fossés...

La réglementation environnementale à appliquer, qui sans la remettre en cause, est source de beaucoup de contraintes, d'adaptation tant en matériel, heures de travail et efforts supplémentaires pour obtenir des résultats qui parfois semblent insuffisants ; la météo capricieuse et changeante augmentant encore les difficultés.

Ceci pour vous expliquer notre soutien à nos agents qui sont parfois interpellés vivement, ce qui peut être décourageant pour eux. Car ils s'adaptent aux nouvelles contraintes de la Loi et pour autant ne ménagent pas leur peine.

Remarque : Pour les travaux dit lourds, ils sont externalisés et programmés dans les investissements à chaque budget.

Collecte de déchets agricoles

moi je recycle!

Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

11 et 12 octobre 2023

AGRICULTEUR RECYCLEUR / **AGRICULTEUR RESPONSABLE**

ATTENTION : Les ficelles, filets, films d'enrubannage et bâches d'ensilage doivent être conditionnés différemment car les filières de valorisation ne sont pas les mêmes. Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets.

Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sac.

Les films plastiques usagés du maraîchage font l'objet de collectes spécifiques.

Contactez la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60

Big bags
craie, amendements, semences et plants
Vidés et pliés
en fagot
Recyclés en caquettes en plastique et éléments de construction

Ficelles plastiques
Conditionnement des fourrages, paillage vignes et horticulture
Propres
en sac
Recyclés en raccords pour l'irrigation et ficelles éco-conçues

Filets (balles rondes)
Conditionnement balles rondes
Secoués
en sac
NE PAS MELANGER
Recyclés en filets

Films plastiques d'élevage
Enrubannage
Secoués, pliés et roulés
en sac ou en boole
Recyclés en sacs poubelle

Films plastiques d'ensilage
Ensilage
Balayés et secoués, pliés et roulés
ficelés
Recyclés en sacs poubelle

Point de collecte

Déchetterie de Solre-le-Château

Avenue du Général De Gaulle

Mercredi 11 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Judi 12 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Ouvert à tous les agriculteurs / Collecte gratuite



Travaux, Cadre de vie

Le coin Travaux...



C'est parti pour une année...

Après de nombreuses péripéties, d'impatience, le lotissement PARTENORD de 21 logements a débuté : vous pouvez voir sur la photo ou en passant rue Jean-Baptiste Lebas les premiers coups de pelle. Le terrassement des plateformes logement, les longrines (dans le bâtiment, longrine désigne une poutre en béton utilisée en fondation) pour y recevoir les fondations. Les dalles béton sont en cours de réalisation.



À suivre...

Les différentes subventions suite à nos demandes nous ont été notifiées. Nous pouvons donc engager nos travaux d'entretien, de sécurité et d'accessibilité sur nos voiries communales.



Le 2 octobre ont commencé nos travaux bisannuel de construction de bateaux suite aux demandes des Sainsois. Cette opération concerne 10 sites et le travail sera effectué par l'entreprise ROTY de BERLAIMONT. Le carrefour endommagé entre les rues Haie Corbeau et la rue des Hypres verra ce mois la réfection de la couche de roulement en enrobé : travaux réalisés par l'entreprise LORBAN de LA LONGUEVILLE.

À compter du 9 octobre, nous entamons la réfection de la rue des Fosses à Marne en renforçant sa structure par un malaxage de l'existant avec un apport de ciment. Sa mise en forme sera compactée et un tapis d'enrobé sera coulé en finition. Nous vous rappelons que cette voirie très fréquentée par des engins de plus en plus conséquents a été complètement détruite et déformée. C'est pour cette raison que nous comptons sur vous pour éviter d'emprunter cette rue en respectant la fermeture jusqu'au 30 Octobre (arrêté pris et affiché en Mairie, sur Panneau Pocket ou sur le site ville-sainsdunord.fr). En



Rue des Fosses à Marne



effet, la prise du ciment est au minimum de 15 jours pour garantir toute sa pérennité. L'entreprise COLAS de MAUBEUGE se chargera de cette réfection.

À la caserne des pompiers, la couche de roulement va être faite en ce début d'octobre avec démontage de la couche existante, reprofilage et mise en œuvre d'enrobés. La réalisation a été confiée à l'entreprise ROTY.

Nos travaux d'entretien ne se cantonnent pas seulement à nos routes mais également à nos bâtiments communaux. Le Département a proposé des subventions auxquelles nous avons répondu. Nous aurons donc des aides pour changer nos moyens de chauffage.

Nous avons consulté des entreprises et attribué ces travaux qui commencent le 9 octobre 2023. Cela concerne l'école des 4 Vents avec remplacement de la chaudière qui a plus de 30 ans pendant les vacances de la Toussaint. Le local de la clique se verra remplacer les six convecteurs gaz vétustes courant octobre.

À la Maison du Bocage, dans la pièce abritant l'exposition de peinture, nous installerons 6 radiateurs en novembre et enfin en Mairie, nous remplaçons la chaudière (qui a plus de 30 ans). Lors des prochains numéros des Échos Sainsois, nous vous ferons parvenir l'avancement des chantiers



Aperçu suite travaux



La vie de nos écoles

C'est ce lundi 4 septembre que, sous un soleil radieux, nos 282 écoliers ont réintégré leurs écoles maternelles et primaires respectives.

Cette rentrée s'est bien déroulée avec toujours un peu d'appréhension chez les plus petits !

Le conseil municipal a décidé de maintenir le prix du repas de cantine à 3,16 € par enfant (tarif inchangé depuis le 1^{er} janvier 2019).

Les tarifs de la garderie restent inchangés: 1,30€ au premier enfant, 0,80€ au 2ème et 0,50€ à partir du 3ème.

Les horaires de nos écoles et de la garderie restent les mêmes : Voir ci-dessous.

Pour faire face à l'augmentation des prix des fournitures scolaires utilisées dans nos écoles, la municipalité sainsoise a décidé d'augmenter la subvention attribuée pour chaque élève scolarisé et par an : elle passe de 34,5 € à 36 € (elle n'avait pas été augmentée depuis 2015).

Dans ce même ordre d'idée, nous avons décidé d'augmenter la participation annuelle des communes extérieures qui scolarisent leurs enfants dans les écoles maternelles et primaires Sainsoises.

Nous avons terminé d'équiper toutes nos classes avec du nouveau mobilier, la classe de Mme Hannecart a reçu ses 30 tables et chaises.

Un nouveau conseil municipal des jeunes va être mis en place, il s'adresse à tous les jeunes Sainsois : Ecoliers de CM1 et CM2, les collégiens et lycéens scolarisés dans les établissements de Sains du Nord.

Les élections des représentants du CMJ auront lieu dans leurs établissements respectifs la semaine du 16 au 20 octobre.

En ce qui concerne les ateliers dessin organisés en Mars dernier par le CMJ, 3 écoliers sont mis à l'honneur et seront récompensés pour leurs travaux :

Il s'agit d'Elyne Canart, Léa Poteau et de Luka Decaux. Bravo à tous nos jeunes talents qui ont participé à ces ateliers et merci à nos 2 artistes locaux qui les ont encadrés et guidés.

Les dessins et les lots seront à retirer à l'accueil de la Mairie .



Horaires des écoles :

Léon Dorléant élémentaire:

8h50-11h50

13h20-16h20

Léon Dorléant maternelle :

9h-12h

13h30-16h30

Les 4 Vents élémentaire et maternelle :

9h-12h

13h30-16h30



L'Île aux Enfants :

9h-12h

13h30-16h30

Horaires de la garderie :

Le matin pour toutes les écoles : 7h45 - 8h50

Le soir :

Léon Dorléant élémentaire :

16h20-17h45

Les autres écoles : 16h30-17h45

INFORMATION SUR LA TAXE FONCIERE

Les taux d'imposition de la Commune sont inchangés : 40,03% (Foncier bâti) et 39,54% (Foncier non bâti)

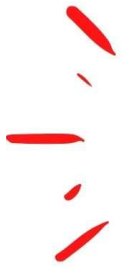
2022

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties		Taux 2021	40,03 %		4,42 %	16,87 %	0,76 %	
		Taux 2022	40,03 %	%	4,42 %	16,87 %	0,751 %	
Adresse		Base	1607		1607	1607	1607	1000
		Cotisation	843		71	271	12	
Cotisation lissée								
Adresse		Base	622		69	262	12	
		Cotisation 2021	643		71	271	12	1000
		Cotisation 2022	643		71	271	12	1000
Variation			+3,38 %	%	+2,90 %	+3,44 %	0 %	
Propriétés non bâties		Taux 2021	39,54 %		10,42%	6,24%	1,72%	
		Taux 2022	39,54 %	%	10,42%	6,02%	1,65%	
Bases terres non agricoles Bases terres agricoles		Base	34		34	43	34	21
		Cotisation 2021	13		3	3	1	
		Cotisation 2022	13		4	3	1	21
Variation			0 %	%	+33,33%	0 %	0%	
Degrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
Base Etat					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base collectivité								
La base communale des terres agricoles exonérée est de		9 €						45
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								
Degrèvement habitation principale								
Degrèvement JA Etat								
Degrèvement JA Collectivité								
Références administratives : 592 83 021 531 525 525 P S								1066
Montant de votre impôt								1066

2023

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties		Taux 2022	40,03 %		4,42 %	16,87 %	0,751 %	
		Taux 2023	40,03 %	%	4,42 %	16,87 %	0,802 %	
Adresse		Base	1722		1722	1722	1722	1073
		Cotisation	889		76	291	14	
Cotisation lissée								
Adresse		Base	643		71	271	12	
		Cotisation 2022	689		76	291	14	1073
		Cotisation 2023	689		76	291	14	1073
Variation			+7,15 %	%	+7,04 %	+7,38 %	+16,87 %	
Propriétés non bâties		Taux 2022	39,54 %		10,42%	6,02%	1,65%	
		Taux 2023	39,54 %	%	10,42%	5,86%	1,74%	
Bases terres non agricoles Bases terres agricoles		Base	37		37	46	37	23
		Cotisation 2022	13		4	3	1	
		Cotisation 2023	15		4	3	1	23
Variation			+15,38 %	%	0%	0 %	0%	
Degrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
Base Etat					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base collectivité								
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 69015 €		9 €						47
La base communale des terres agricoles exonérée est de								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								
Degrèvement habitation principale								
Degrèvement JA Etat								
Degrèvement JA Collectivité								
Références administratives : 592 83 021 531 525 525 P S								1143
Montant de votre impôt								1143

Chaque année, la base imposable est revalorisée automatiquement par les services fiscaux, afin de tenir compte de l'inflation.



Vie Communale



Rétrospectives
3ème trimestre
2023



Retraite
aux
flambeaux



14 Juillet
2023



Week-end en
Fête les 5 et 6
Août 2023





La Maison du Bocage



PROGRAMME DES ANIMATIONS ET ACTIVITES

MERCREDI 18 OCTOBRE

Atelier Nature

Atelier créatif avec les éléments de la nature

Tous les derniers mercredis du mois, notre animateur vous attendra pour un atelier nature, à découvrir ludiquement.

Un **atelier nature** ludique qui ravira les **enfants des 7 ans**.

Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24

GRATUIT 15H -16H30

SAMEDI 21 OCTOBRE

Sortie Nature

«Allons voir Monsieur Renard et ses amis»

Partons déambuler dans le bocage pour chercher Monsieur Renard et les autres petits ou grands animaux qu'on ne veut pas voir. Et ensuite, nous essayerons de les fabriquer avec des matériaux de la nature.

Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24

GRATUIT 14h30-16h30



LES RENDEZ-VOUS
NATURE
PLUS DE 240 SORTES GRATUITES
à découvrir sur www.monsieurrenard.fr



Spéciale
enfants

La Maison du Bocage & le Jardin Botanique
35, rue Jean Baptiste Lebas
59177 SAINS DU NORD
0327598224 - jardin.botanique@ville-sainsdunord.fr

MUSÉE ET JARDIN PEDAGOGIQUE

- *Label: Jardin parrainé des Jardins botaniques de France et des pays francophones
- *Jardin suivi par le jardin botanique de la faculté de pharmacie de Lille.
- *Membre du réseau SAPOLL jardin refuge pollinisateurs.
- *Pollinier sentinelle - suivi des pollens avec l'APPAnpc
- *Membre des Jardins des Hauts de France l'association
- *Musée: La Maison du Bocage
- *Relais local du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de- France

Soyons fiers de
notre patrimoine,
fiers de l'équipe qui
encadre la Maison
du Bocage ...



LA GRANGE HANTÉE

“LES COULOIRS DE LA PEUR”

NOUVEAU!

HALLOWEEN

Tout public - Familiale

LE PARCOURS DE LA PEUR DANS NOTRE GRANGE-ENTRÉE: **2€/pers.**

les 21 et 22/10/23: 14h30-18h

du 24 au 27/10/23: 14h-17h30

les 28 et 29/10/23: 14h30-18h

CHASSE AUX TRÉSORS DES 7 ANS, DÉCORATIONS DANS LE PARC...

DU 21 AU 29/10/23



Chocolats 2€50
Gaufres 2€50
Boissons...

35 rue Jean Baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

03.27.59.82.24 www.maisondubocage.com

Programme semaine Halloween

du 21 au 29/10/23

Comme chaque année, nous proposons des animations pour les enfants et les familles pour Halloween :

- Entrée du site gratuite: Décorations dans le parc du 21 au 29/10/23 en accès libre et gratuit. (sauf le lundi 23/10 fermé)
- CHASSE AU TRÉSOR HALLOWEEN dès 7 ans - Gratuit (rdv à l'accueil- pas de réservation)
- Animations "Apprenons à connaître des oiseaux nocturnes qui nous hantent la nuit, les chouettes". des 7 ans. Gratuit le 26/10/23 à 15h sur réservation au 03.27.59.82.24
- Animations sculptures sur citrouilles 24/10/23 déjà COMPLET!
- Atelier créatif: Venez créer des chauves-souris, fantômes, araignées ... le Vendredi 27/10/23 - 15h-16h. places limitées des 7 ans, sur réservation 03.27.59.82.24
- Nouveau cette année à découvrir:
Notre "Grange Hantée et ses couloirs de la peur!!"
Tout public- familiale - Entrée 2€/personne -- Les week-ends 21-22 et 28-29 octobre de 14h30 à 18h et en semaine les 24,25,26 et 27 octobre de 14h à 17h30

Et sur place boissons, chocolats, cafés, thés, gaufres ...

La Maison du Bocage et le Jardin Botanique de la ville de Sains du Nord
35 rue Jean Baptiste Lebas
59177 SAINS DU NORD
0327598224
www.maisondubocage.com

du 01 avril au 29 octobre 2023:
du mardi au vendredi 9h-18h
Samedi et dimanche 14h30-18h30

(Fermeture hivernale du 30/10/23 au 31/03/24)

La vie au Collège Jean Rostand

C'est la rentrée au Collège et déjà l'activité reprend

Club jeux de société

Mme Lemire & Roselyne organisent un club jeux de société tous les mardis midi de 13h15 à 13h55 au CDI.

Le principe : créer du lien entre les élèves du collège et les élèves de l'IME de TRELON qui sont en inclusion quelques heures.



Sortie au théâtre du Manège de Maubeuge le 28 septembre au soir pour 26 élèves de la chorale et de l'ensemble instrumental. Ils assisteront au CONCERT « STABAT MATER ». Ils bénéficieront d'une rencontre avec Simon HATTAB (dramaturge du spectacle) en début d'après-midi.

Rencontre avec l'auteure ANNE-GAELLE BALPE les 5 et 6/10 au CDI.

Elle rencontrera tous les élèves de 6^e/5^e ainsi que les CM² de MME CREQUIT afin d'échanger avec eux sur son métier d'écrivaine et son roman « Comment je vais devenir écrivain si tout va bien ».



Anne Gaëlle BALPE

Composé à Rome entre 1714 et 1719, le Stabat Mater de Domenico Scarlatti est une perle rare de la musique baroque, une partition sublime pour dix voix encore jamais mise en scène à ce jour.

Dans cette pièce qui prend appui sur le tableau de la vierge au pied de la croix, Maëlle Dequiedt voit un « acte de résistance contre la douleur et l'oppression ».

Avec la complicité du directeur musical Simon-Pierre Bestion, elle s'empare de l'œuvre dans des arrangements inédits et la décape de son aspect liturgique pour en libérer toute la force scénique. Voyageant à travers les siècles, Stabat Mater est un spectacle musical et profane, follement libre, une grande fête universelle qui fait vibrer tous les sens.

Maëlle Dequiedt — Musicienne, comédienne et metteuse en scène, elle fonde en 2016 La Phenomena, collectif d'artistes transdisciplinaire qui compose des formes hybrides, utilisant souvent la musique pour mettre en question les codes de la scène.

La Tempête — Fondé par Simon-Pierre Bestion en 2015, cet ensemble de vocalistes-instrumentistes explore les points de contacts entre les artistes, les cultures et les époques.

Tiré de tourisme-avesnois.com

C'était ce 4 septembre au collège Jean Rostand de Sains Du Nord

Il est neuf heures du matin quand arrive Christian Poiret, président du Département. Il vient visiter le chantier de modernisation du collège et souhaiter par la même occasion la bienvenue tant aux élèves de sixième, qui, cette année, sont au nombre de 67 qu'à Madame Angélique Thiéfaïne, nouvelle Principale et à Madame Coralie Bénit, nouvelle CPE. C'est un nouveau pôle administratif qui s'installe en ce Collège, complété par la présence à temps plein sur le site de la gestionnaire, Audrey Hubinet. Il a été promis des budgets tant pour améliorer la structure que l'accompagnement des élèves. Il plane toujours l'espoir de voir la population collégienne revenir au plus près des 400, capacité maximum de l'établissement.



Angélique Thiéfaïne a fait sa rentrée au collège Jean Rostand en tant que principale. Originnaire et habitante d'Anor, c'est pour une question de rapprochement qu'elle a quitté Maubeuge et le collège Budé où elle a exercé durant 1 année au titre de principale. Au préalable, elle avait exercé les fonctions de CPE, puis principale adjointe à Le Quesnoy durant 4 ans puis 5 ans en tant que proviseur adjointe dans 2 lycées de la région. Cetteoureuse de l'Avesnois est titulaire d'un Master en musicologie et d'une licence en tant musicothérapeute. Elle remplace Abdelkader Maazi, qui, lui aussi, a pu profiter d'un rapprochement.

Quant à Coralie Bénit, originaire de la région de St Amand Les Eaux, cette fagusiennne d'adoption avait envie de changement après 8 années passées au collège Duplex de Landrecies et les 3 précédentes au collège Jean Moulin de Saint Memmie (Marne). Elle est détentrice d'un Master MEEF. Nous la voyons ici, en compagnie d'Audrey Hubinet, qui depuis le début de cette année scolaire se voit nommée à temps complet sur le seul site Sains Du Nord.





**JEUDI 26 OCTOBRE
À SAINS DU NORD**

Pour le bon déroulement de cette collecte, il est indispensable de déposer vos objets encombrants au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte. Renseignement : 03 27 56 11 87

La collecte sera réalisée selon 2 passages de camion le même jour : l'un pour le bois et l'autre pour le reste des encombrants. Merci de bien séparer le bois des autres objets encombrants.

Objets collectés

- les fenêtres et portes à l'exception des vitres
- les ferrailles diverses
- le vieux-mobilier (tables, chaises, armoires...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets...)
- les matelas et sommiers

COLLECTE 2023 DES ENCOMBRANTS DANS VOTRE COMMUNE

26 OCTOBRE



www.coeur-avesnois.fr
03 27 56 11 87

**Tout ce qui ne fait pas partie de cette
liste ne sera pas ramassé.**

Les associations ont la parole...

L'Amicale Sportive Sainsoise



Des nouvelles de l'Amicale Sportive Sainsoise

L'ASS fêtera ses 50 ans d'activités en 2024. Si elle maintient ses activités habituelles, à savoir Cardio-training, stretching, badminton, elle vous propose aussi le tennis de table ou ping-pong. Des contacts ont été établis pour obtenir la participation d'un ancien champion de la Marne qui pourrait dispenser des conseils aux débutants, affaire à suivre sur le Facebook de la Commune et le Panneau Pocket de la Ville.

Un partenariat entre l'éducation nationale, le collège et l'association voit le jour pour permettre aux collégiens de pratiquer gratuitement deux heures de sport en dehors de l'établissement. Cela se fera au niveau du badminton et du tennis de table et permettra à 20 élèves, tous niveaux confondus, de pratiquer.



Bien que la saison cycliste touche à sa fin, nous sommes toujours en recherche de signaleurs pour compléter nos équipes qui tout au long de la saison UFOLEP et PRO participent à la sécurité des épreuves. Cette année, nous avons participé à 6 courses allant de 2 à 4 heures de présence. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements au **07.45.09.53.46** ou amicale59177@gmail.com

Pour rappel, un signaleur intervenant sur la voie publique doit être obligatoirement majeur et en possession de son permis de conduire qui peut lui être réclamé par les forces de l'ordre.



TEL EST TON DON organisera sa journée Téléthon le **samedi 9 décembre 2023 à la salle des sports, rue du Moulin à Vent** où nos crêpes et nos associations sainsoises et voisines seront présentes, fidèles au rendez-vous.

TEL EST TON DON étant en route pour l'organisation de cette journée, des affiches et les réseaux sociaux vous donneront le programme détaillé de celle-ci. Des urnes pour collecter vos dons seront déposées en Mairie et au bureau de poste, ainsi qu'un collecteur de piles usagées. Merci d' avance.

Venez nombreux pour la bonne cause et avec vos idées. Ensemble nous vaincrons contre la maladie.

La Présidente et les membres de " TEL EST TON DON "

PS: Pour plus de renseignements, veuillez vous rapprocher de Mme Sylvie Loiseleux ou Mme Pascale Bouchez.

Lecture et partage a terminé sa migration vers le 26 de la Rue du Docteur Chevalier et continue à vous recevoir les **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h et les 3^{eme} mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

L'entrée est fléchée et se fait par le porche de l'école. Là aussi, un anniversaire se profile à l'horizon : en effet c'est le 23/10/2008 que l'association voyait le jour. 15 ans que celle-ci se tient à la disposition des avesnois et des avesnoises et maintenant même au-delà de notre territoire pour faciliter l'accès à la lecture.



Comme depuis 3 ans, l'Association organise sa quinzaine de la Lecture qui se tiendra du 21/12 au 8/12 sur rendez-vous au **07.45.09.53.46** en journée et ce en plus de ses permanences qui sont les :

- ◆ Samedi 7 octobre et Mercredi 18 octobre
- ◆ Samedi 04 novembre et mercredi 15 novembre
- ◆ Samedi 2 décembre et mercredi 20 décembre
- ◆ Samedi 6 janvier et mercredi 17 janvier



Les Sapeurs-Pompiers



Le Samedi 02 Septembre 2023 de 10h à 18h, les Sapeurs Pompiers de Sains du Nord ouvraient leurs portes pour vous accueillir et présenter l'activité des Sapeurs Pompiers Volontaires de Sains du Nord.

Ce jour là, plusieurs démonstrations :

- Les jeunes Sapeurs Pompiers de Fourmies, association qui accueille des jeunes à partir de 13 ans et les forme aux fonctions de pompiers, à l'issue de leur formation, ils peuvent devenir Sapeurs Pompiers Volontaires dans leur commune de rattachement.

- Démonstration également de la pratique du lot de sauvetage et de protection contre les chutes, de manœuvres incendies et de désincarcérations.

- Plusieurs stands étaient présents, comme l'initiation aux gestes de premiers secours, promotion et recrutement du volontariat, ventes d'accessoires, musée des Sapeurs Pompiers, parcours du petit pompier, stand consacré au port de l'appareil respiratoire et présentation du service de santé et de secours médicaux avec une infirmière pompier.

- Une buvette et une restauration était à disposition pour vous accueillir tout au long de cette journée



- Une aparté musicale nous a été offert par la Clique de Sains du Nord.

Cette journée fut une totale réussite, de par le temps ensoleillé et la présence de nombreux spectateurs.

Cette porte ouverte nous a permis d'avoir 4 postulants en tant que Sapeurs

Pompiers Volontaires au sein de notre service et viendra prochainement compléter nos 35 Sapeurs Pompiers Sainsois.

Pour rappel, notre centre est toujours à la recherche de Sapeurs Pompiers Volontaires pour renforcer nos effectifs.





Les entraînements ont repris depuis début septembre au sein du dojo rue de la Laiterie.

Une cinquantaine de judokas foule les tatamis lors de 3 cours différents, tous les mardis et vendredis :

- pour les enfants de 4 à 7 ans, de 17h45 à 18h45
- pour les enfants de 8 à 13 ans, de 18h45 à 19h45
- pour les jeunes de plus de 13 ans et les adultes de 19h45 à 20h45.

Certains se préparent déjà aux prochaines compétitions : le week-end des 7 et 8 octobre, certains judokas (de pré-poussins à cadets) ont fait le déplacement chez nos amis belges sur l'international Hainaut Cup de Roselies ; les minimes et cadets se préparent également pour le tournoi national de Nogent/Oise (21 et 22 octobre) ; quant aux juniors, leur prochaine échéance sera le 21 octobre sur le tournoi excellence de Cormelles le Royal en Normandie.

D'autres judokas, tout aussi investis, se consacrent à l'arbitrage, parfois même en alliant les deux : Constance BUFI, Garance BUFI, Claire DEVERSAIN et Victoria MERCIER ont en effet participé au stage d'arbitrage de rentrée, à Vieux Condé. Garance se destine à l'arbitrage sur les tapis tandis que Constance, Claire et Victoria vont jouer le rôle de commissaires sportifs tout au long de la saison.

Il est encore possible de nous rejoindre sur les tapis. Nous restons à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez, soit aux heures d'entraînements au dojo, soit par téléphone auprès du président du club, Randolph BUFI au 06 32 57 84 97

Possibilité de réaliser 2 essais gratuits avant de s'engager.

Le Judo Club Sainsois accepte le pass'sport (aide de 50€ de l'Etat), les chèques vacances et coupons sport (ANCV).





Volley

Le club ASGL volleyball a repris les entraînements depuis fin août et nous avons vu l'arrivée de nouveaux joueurs, débutants comme confirmés.

Tous ces effectifs nous permettent d'engager cette saison au moins:

- une équipe Seniors évoluant en championnat promotion excellence masculine UFOLEP
- une équipe Seniors évoluant en championnat secteur avesnois
- deux équipes Cadettes/Juniors évoluant en championnat avesnois
- une équipe Cadets/Juniors évoluant en championnat avesnois
- une équipe Minimes garçons évoluant en championnat avesnois



Pour rappel :

Les entraînements ont lieu le mercredi à la salle de sports, rue du moulin à vent à Sains du Nord de 18h à 19h30 pour les jeunes et de 19h30 à 21h30 pour les Juniors/adultes.

Un autre entraînement est possible également sur le site de Louvroil à la salle du collège Jacques Brel, le vendredi de 19h à 21h pour les juniors/adultes.

Notre club est toujours à la recherche de joueurs, débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes, pour s'initier à la pratique du volley ball. Vous êtes les bienvenus...



Pour tous renseignements, contact : Président du club : Sylvain VEROVE au 06.24.02.48.66.



Informations

**Vous êtes jeunes et en recherche d'emploi ou de savoir que faire ?
Qu'est ce qu'il vous plairait de faire ?**

Réussir en Sambre Avesnois est une équipe de professionnels qui met leur savoir et leur expérience au service de vos recherches d'emploi et de formation.

Leur objectif est de permettre aux candidats à l'emploi de rencontrer les entreprises en recherche de leurs futurs collaborateurs.

POUR LES CONTACTER : 03.66.32.32.00

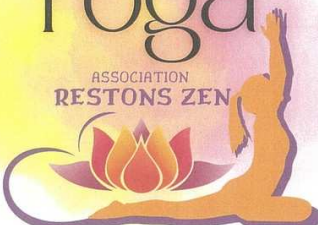


**RÉUSSIR
EN SAMBRE
AVESNOIS**
Générateur d'Avenir

Plongez-vous dans une atmosphère
chaleureuse et relaxante.
avec **Nathalie Dangotte**
Une Professeure Diplômée
Qui s'adapte aux capacités de chacun.

Cours de Yoga

ASSOCIATION
RESTONS ZEN



Tous les Mardis à 18H
Salle Rue SADI CARNOT à SAINS DU NORD

Venez découvrir notre offre avec la possibilité de
participer à 2 séances de découverte
Puis 80€ pour l'année!

Renseignements au 03 27 59 83 74 ou 06 85 61 92 50

ORGANISÉ PAR LE Judo Club Sainsois
Samedi 4 Novembre 2023

Salle des fêtes de SAINS DU NORD

MENU ADULTES
Entrée : Flamiche ou pizza reine
Plat : Carbonnade flamande
ou suprêmes de volaille et ses
accompagnements
Fromage salade
Ch'tiramisu ou panna cotta

MENU ENFANTS
Entrée : Flamiche ou pizza reine
Plat : Lasagnes
Fromage salade
Ch'tiramisu ou panna cotta

Ambiance assurée

**SOIRÉE ANIMÉE PAR
DJ SATURNE**

Tarif adulte : 19€
Tarif enfant : 9€

Réservation jusqu'au 30 Octobre 2023 auprès de
Mme Patricia ALLAIRE au 06.76.17.29.21 ou
au Dojo rue de la laiterie , complexe 2000 à Sains du Nord
les mardis ou vendredis de 18h à 20h




INSCRIPTION KARA'DANCE

Les Inscriptions commenceront le Mercredi
30 Août 2023 à partir de 14h
Assos Rue Charles Naveau

MERCREDI
PETITES : 15H / 16H30
GRANDES : 16H30 / 18H00
MAMAN : 18H / 19H30

VENDREDI :
GRANDES : 17H00 / 18H00
MAMAN : 18H00 / 19H00

SAMEDI :
GROUPE : 17H15 / 19H00

Tarif 30 Euros à L'année

Renseignement part téléphone :
Justine ; 06/13/40/17/43 Juliette : 07/49/71/96/05



PROGRAMME DES FÊTES ET ANIMATIONS

14 Octobre 2023
VOCALISES SAINSOISES

15 Octobre 2023
FÊTE DU CIDRE à la Maison du Bocage

22 Octobre 2023
Repas des Aînés à la salle des fêtes

6, 7, 8 et 9 Novembre 2023
BOURSE AUX JOUETS

11 Novembre 2023
Cérémonie du souvenirs

18 et 19 Novembre 2023
MARCHÉ DE SAINT NICOLAS au Centre
Bourg

2 Décembre 2023
SAINTE BARBE DES SAPEURS-POMPIERS

5 Décembre 2023
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

9 Décembre 2023
TEL EST TON DON (Téléthon)

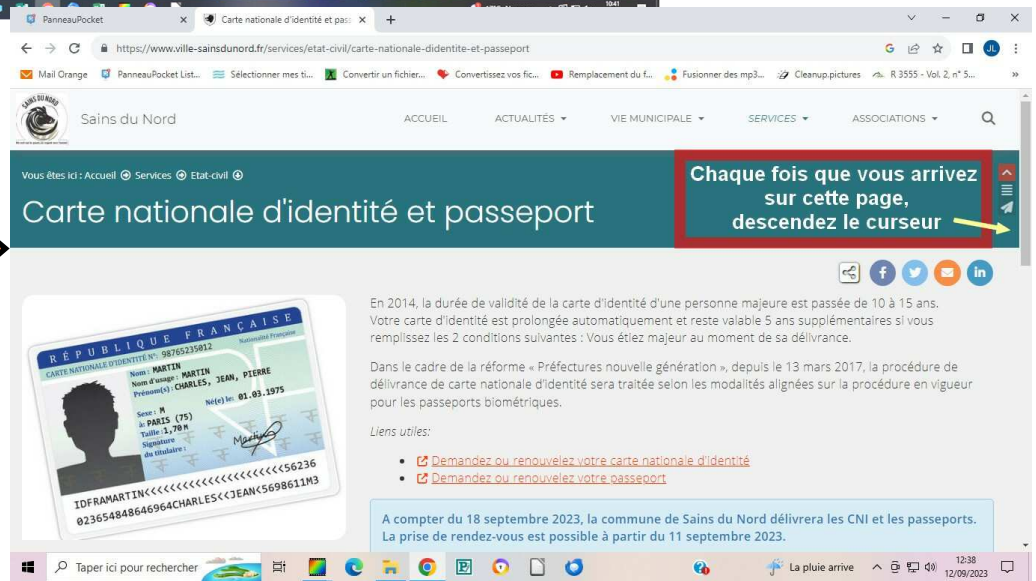
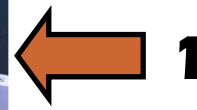
16 Décembre 2023
SAINTE BARBE DE LA BATTERIE-FANFARE

10 Janvier 2024
Voeux du MAire





Carte d'identité et passeport : mode d'emploi



Sur la page suivante, descendez le curseur



CNI-Passeport

Quelle démarche souhaitez-vous faire? *

Cliquez sur ce qui vous concerne

JE VEUX DÉPOSER UN DOSSIER

JE VIENS CHERCHER MON TITRE

Sur la page suivante, n'oubliez pas de descendre le curseur et ainsi de suite...

Pour vous aider dans toutes vos démarches

France Services

Le Camion bleu de l'Avesnois

Chaque mois, retrouvez les permanences proches de chez vous :

COMMUNES	LIEUX DE STATIONNEMENT HABITUELS	JOURS	HORAIRES	Mois de OCTOBRE	Mois de NOVEMBRE	Mois de DECEMBRE
Bavay	4, rue Saint Maur	Vendredi *	9h - 13h	Vendredi 20 Octobre	Vendredi 17 Novembre	Vendredi 15 Décembre
Bousies	Place Pierre Gouzon (parking en face de la Mairie)	Vendredi *	9h - 13h	Vendredi 13 Octobre	Vendredi 10 Novembre	Vendredi 8 Décembre
Boussois	Place du 8 mai 1945	Mardi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Mardi 24 Octobre	Mardi 28 Novembre	Mardi 26 Décembre
Cartignies	Place Fernand Wargnie	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 10 Octobre	Mardi 14 Novembre	Mardi 12 Décembre
Cousolre	Place Charles de Gaulle	Mercredi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Mercredi 25 Octobre	Mercredi 22 Novembre	Mercredi 27 Décembre
Doulers	1, voie communale, Place Stroh	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 5 Octobre	Jeudi 2 Novembre	Jeudi 7 Décembre
Etrœungt	Place de l'Église	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 3 Octobre	Mardi 7 Novembre	Mardi 5 Décembre
Ferrière-la-Grande	Place Bonnier du Calvaire	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 26 Octobre	Jeudi 23 Novembre	Jeudi 28 Décembre
Gommegnies	Place du Général de Gaulle	Mardi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mardi 17 Octobre	Mardi 21 Novembre	Mardi 19 Décembre
La Longueville	Rue de Mons (sur le parking de la Mairie)	Jeudi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 19 Octobre	Jeudi 16 Novembre	Jeudi 21 Décembre
Leval	Rue de la Place (à côté du kiosque)	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 23 Octobre	Lundi 27 Novembre	FERIE
Maroilles	Place de la Mairie	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 12 Octobre	Jeudi 9 Novembre	Jeudi 14 Décembre
Poix-du-Nord	Place Talma	Mercredi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 18 Octobre	Mercredi 15 Novembre	Mercredi 20 Décembre
Pont-sur-Sambre	183, Grande Rue	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 9 Octobre	Lundi 13 Novembre	Lundi 11 Décembre
Prisches	Rue de la Mairie	Mercredi *	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Mercredi 11 Octobre	Mercredi 8 Novembre	Mercredi 13 Décembre
Sains-du-nord	Place du Général de Gaulle	Mercredi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Mercredi 4 Octobre	FERIE	Mercredi 6 Décembre
Trélon	Place Jean Jaurès (parking de l'église)	Lundi *	9h30 - 13h et 14h - 16h	Lundi 2 Octobre	Lundi 6 Novembre	Lundi 4 Décembre
Villers-Sire-Nicole	Rue du 11 novembre 1918	Vendredi	9h à 13h	Vendredi 27 Octobre	Vendredi 24 Novembre	Vendredi 22 Décembre
Wargnies-le-Grand	7, rue des Écoles	Lundi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Lundi 16 Octobre	Lundi 20 Novembre	Lundi 18 Décembre
Wignehies	Place François Mitterrand	Vendredi	9h à 13h	Vendredi 6 Octobre	Vendredi 3 Novembre	Vendredi 1er Décembre

* jour de marché

INFORMATION COVID-19

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite. Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au **03 59 73 18 20** ou par courriel : avesnois.franceservices@lenord.fr



Consultez les dates exactes des permanences du
Camion bleu de l'Avesnois sur lenord.fr





Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Des arbres d'ici, pour des jardins pleins de vie !



Commandez vos arbres et arbustes d'essences locales grâce à l'opération «**Plantons le décor**» avant le 3 novembre 2023 (livraison le 25 novembre 2023) ou avant le 9 février 2024 (livraison le 2 mars 2024)

Réservez et payez en ligne sur : plantonsledecor.fr

Rens : 03.27.77.52.63
stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com



Plantons le décor, c'est une opération régionale de commande groupée d'arbres, d'arbustes et de graines potagères. Ce sont des essences et des variétés locales que tout le monde peut commander !

Vous souhaitez restaurer ou créer une haie champêtre, un verger ou encore semer des graines potagères. Avec l'opération « Plantons le décor » le Parc naturel de l'Avesnois vous propose de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable !

Planter des arbres et arbustes d'essences locales, c'est l'assurance que vos arbres, arbustes et fruitiers s'adapteront bien au sol de votre jardin. Le choix d'essences que vous propose l'opération « Plantons le décor » permet de créer une haie diversifiée, colorée et attrayante pour la faune de votre jardin.

Comment commander ?

Commande avant le 3 novembre 2023 pour une réception le 25 novembre sur Maroilles ou Maubeuge ou avant le 9 février 2024 pour une réception le 2 mars 2024.

Directement sur le site www.plantonsledecor.fr (commande et paiement en ligne)
Pour plus d'information vous pouvez contacter Stéphane Marache, conseiller en plantations au 03 27 77 52 63



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Pendant la durée des travaux de la maison du Parc, l'équipe technique est répartie sur deux sites : à Marbaix et à Le Quesnoy.

Notre adresse postale est désormais :

Parc naturel régional de l'Avesnois
33, route de Taisnières
59440 Marbaix

**Privilégiez vos appels sur nos lignes directes :
retrouvez l'organigramme en cliquant ici**

Au besoin le numéro du standard 0327 14 90 80

Suivez l'actualité du Parc sur :

parc-naturel-avesnois.fr



Parc naturel Régional de l'Avesnois

10 gestes

pour économiser de l'énergie lors de ses déplacements

EN DÉPLACEMENT

Alors que les prix à la pompe connaissent une hausse importante, des solutions existent pour diminuer la consommation de carburants et participer à la lutte contre le changement climatique.

SE DÉPLACER AUTREMENT

Se déplacer à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, c'est bon pour la santé et pour la qualité de l'air.

1 Explorer de nouvelles façons d'aller au travail :

cela devient souvent plus facile de laisser sa voiture au garage avec le développement des transports en commun, des pistes cyclables et des stationnements vélo sécurisés. Des aides existent (remboursement des abonnements de transports en commun, forfait mobilités durables accordé par l'employeur, bonus écologique, aides locales) pour réparer, acheter un vélo (électrique ou mécanique) ou en louer un (location longue durée ou offre de free-floating).



2 Prendre plus souvent son vélo ou sa trottinette pour les petites courses.

C'est souvent le moyen de se déplacer le plus rapide en ville.

3 Télétravailler plusieurs journées par semaine.

Pour mesurer l'impact de ce geste, utiliser le calculateur de l'ADEME : <https://monimpacttransport.fr/teletravail>

4 Covoiturer dès que possible.

Les solutions se mettent en place pour favoriser les échanges entre particuliers. Les entreprises sont les premières organisatrices de covoiturage en France (à 43%). Les collectivités développent aussi des projets innovants comme des lignes de covoiturage.

5 Privilégier le train pour tous types de trajets.

Pour les trajets quotidiens ou plus exceptionnels, préférer le train à la voiture permet d'éviter les bouchons et la fatigue des voyages. Pour les longs trajets, prendre le train plutôt que l'avion consomme beaucoup moins d'énergie sur une distance équivalente.

ET SI JE DOIS UTILISER MA VOITURE

6 Diminuer sa vitesse de 20 km/h

sur l'autoroute permet de réduire sa consommation de carburant de l'ordre de 20%. En ville, il est conseillé de rouler à 30 km/h pour moins consommer, fluidifier le trafic et mieux partager la route avec les vélos, les trottinettes et les piétons.



7 Pratiquer l'écoconduite sur tous les trajets :

ne pas pousser le régime moteur, conduire sans à-coups, arrêter le moteur à chaque arrêt de plus de 10 secondes, rouler à vitesse modérée pendant les 5 premiers kilomètres, ne pas abuser de la climatisation qui augmente la consommation de 1 à 7%... permet d'économiser plusieurs pleins par an!



8 Enlever le coffre de toit, la galerie, le porte-vélos et porte-skis

dès qu'ils ne sont plus utiles. Ils peuvent entraîner une surconsommation de 10 à 15%.

9 Vérifier souvent la pression des pneus :

un sous-gonflage de 0,3 bar entraîne 1,2% de consommation en plus, de 0,5 bar 2,4% de consommation en plus. S'équiper de pneus basse consommation permet d'économiser jusqu'à 5% de carburant.

10 Entretenir régulièrement son véhicule

soi-même (contrôle des liquides de frein, du niveau d'huile...) et en passant par un professionnel. Un filtre à air encrassé peut par exemple engendrer une surconsommation de carburant de 3%.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide « Bouger autrement au quotidien » et l'infographie « Comment consommer moins de carburant ? »

Ils ont gagné à adopter des modes de déplacement plus vertueux. Découvrez leurs témoignages en infographies sur agirpourlatransition.ademe.fr

10 gestes de sobriété numérique pour tous

À LA MAISON
ET AU BUREAU

Le secteur du numérique consomme près de 10% de l'électricité en France et utilise de nombreuses matières premières. Nous pouvons tous agir pour réduire ses impacts.

1 Garder le plus longtemps possible ses équipements (ordinateurs, téléphones portables, consoles de jeux...) pour éviter d'en fabriquer de nouveaux. Près de 80% des impacts du secteur numérique sont dus à la fabrication des appareils. Garder un ordinateur 4 ans plutôt que 2 ans améliore de 50% son bilan environnemental.



2 Faire réparer son téléphone ou son ordinateur plutôt que d'en acheter un neuf.

3 Penser aux équipements reconditionnés : acheter un téléphone reconditionné plutôt qu'un neuf permet de réduire jusqu'à 90% l'impact environnemental et d'éviter l'extraction de 82 kg de matières premières par an.



4 Offrir une seconde vie aux appareils inutilisés en les donnant ou en les vendant s'ils sont encore en état de marche. Si votre téléphone est HS, donnez-le pour le faire recycler (jedonneuntelephone.fr). Aujourd'hui seulement 5% des téléphones sont collectés pour le recyclage alors qu'ils contiennent des métaux précieux, comme l'or, qui pourraient resservir.

5 Éviter d'installer et de faire fonctionner des écrans non indispensables : écrans dans le hall des entreprises, chez les commerçants, dans les transports...



6 Ne pas laisser d'appareils en veille (ordinateurs, écrans, box) mais les éteindre complètement dès que l'on ne s'en sert plus, à la maison comme au bureau (pendant les pauses-déjeuner, en journée lorsque l'on est absent de chez soi, la nuit...).

7 Faire voyager moins de données dans les réseaux : baisser la résolution des vidéos regardées en streaming, désactiver les notifications et la lecture automatique des vidéos, désactiver la synchronisation automatique avec des services cloud, mener ses réunions en audio plutôt qu'en visio.

8 Faire le ménage dans ses données : trier ses photos comme ses dossiers. Plus nous stockons de données, plus il faut faire fonctionner des centres de données pour les conserver.



9 Utiliser le numérique pour réduire les déplacements : télétravailler en adoptant les bons réflexes, organiser certains événements en distanciel...

10 Pour les professionnels, éco-concevoir ses services numériques et bien gérer ses data centers : en 2030, si certains services étaient éco-conçus, nous pourrions diminuer notre consommation électrique de 21% et de 40% s'ils l'étaient tous ; pour alléger les consommations électriques des data centers : ne pas trop refroidir les pièces où sont placés les serveurs, y prévoir des ouvertures, étudier le raccordement à un réseau de chaleur et l'installation de panneaux solaires sur les toits.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le guide « En route vers la sobriété numérique » et l'étude « Évaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective »

Pour être informé immédiatement en cas de tension sur le système électrique : monecowatt.fr

Pour connaître les applications mobiles de visioconférence les moins impactantes, consultez le comparatif de Greenapector sur greenspector.com/fr

10 gestes

pour faire des économies d'énergie dans les collectivités

EN COLLECTIVITÉ

Économisez de l'énergie cet hiver et engagez-vous de manière plus ambitieuse pour encore plus d'économies tout au long de l'année.



1 Adapter la température du chauffage des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure : 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins.



6 Sensibiliser à la sobriété numérique au bureau : arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le dimensionnement des équipements informatiques, augmenter la température des salles de serveur, mettre en œuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling)...

2 Entretien des équipements de chauffage, de froid et d'eau chaude : calorifuger, vérifier l'équilibrage, organiser le désembouage pour éviter toute déperdition thermique. Retarder si possible l'ouverture de la saison de chauffe.

7 Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et aux bonnes pratiques du chauffage au bois. Alors que les prix de l'énergie augmentent, le chauffage au bois séduit de plus en plus. Pour limiter la consommation de bois et éviter de détériorer la qualité de l'air, diffuser les bonnes pratiques (pas de cheminée ouverte, allumer le feu par le haut, utiliser du bois sec et de qualité).

3 Réduire les dépenses d'eau chaude : vérifier que la température du chauffe-eau collectif ne dépasse pas 55°C et installer des réducteurs de débit sur les robinets et dans la douche des équipements sportifs notamment.

8 Être exemplaire : tout comme l'État, l'exemplarité des collectivités est essentielle pour motiver l'ensemble de la société à participer à la réduction des consommations d'énergie. Agir sur l'éclairage des monuments, des stades, veiller à fermer les portes donnant sur l'extérieur, sensibiliser les agents aux enjeux environnementaux, favoriser l'éco-conduite des agents...

4 Éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments la nuit, le week-end et lors des périodes de fermeture, conformément à la réglementation. Améliorer aussi son efficacité avec des LED ou des lampes basse consommation et une gestion en fonction de la présence.

9 Rejoindre le programme Territoire Engagé Transition Écologique : modulable et assorti d'outils opérationnels, il permet aux collectivités de structurer leur politique de transition écologique et leur projet de territoire avec des résultats probants (les habitants consomment 30% d'énergie en moins par rapport à la moyenne française).



5 Réduire voire éteindre l'éclairage public : installer des systèmes automatiques d'allumage, de gradation et d'extinction pour réduire de 20 à 30% la consommation d'électricité.

10 Engager la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires en s'appuyant sur les retours d'expériences de collectivités qui ont réduit drastiquement leur consommation d'énergie, sur le dispositif « Conseil en énergie partagé » (en 5 ans, les communes accompagnées ont réduit de 15% leur consommation d'énergie) ou encore sur l'outil OPERAT pour tout savoir sur l'application de la réglementation énergétique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les guides « Écoresponsable au bureau », « La rénovation énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires », « Renover l'éclairage des bâtiments tertiaires », « Renover l'éclairage extérieur » et l'article « Bien se chauffer au bois pour moins polluer »

Pour être informé immédiatement en cas de tension sur le système électrique et mieux piloter votre consommation : monecowatt.fr



NAISSANCES 3ème TRIMESTRE 2023



Aaron CARLIER le 10 juillet
Aria DURAND le 1 août
Eléonor VOSSART LESCOUTRE le 28 août
Loloa GRÉVIN le 1^{er} septembre
Maël STOUFFS le 21 septembre

Félicitations !

MARIAGES 3ème TRIMESTRE 2023

12 juillet : Delphine MARLIERE et Jean-Marc DELEFOSSÉ
15 juillet : Séverine BATARD et Pierre FACQUEUR
26 août : Carole PERRIN et Franck LUSSIEZ
26 août : Patricia TELLIEZ et Thierry SCHOLLAERT
28 août : Catherine BOURGEOIS et Ludovic COPIN



2 septembre : Laurence DEMEULEMESTER et Manuel VICENTE

30 septembre : Céline DESSE et Dimitri MATHIEU

30 septembre : Mallaurly BERTIN et Tony LENGREND

Tous nos vœux de bonheur !

DECES DU 3ème TRIMESTRE 2023

Jeannine BEAUPREZ veuve VANHOOVE le 10 juillet

Robin MEMENN le 17 juin

Dominique SCHMIT le 3 août

Vincent LACROIX le 9 août

Guy HEUCLIN le 11 août

Blanche DÉSENFANT veuve LÉCOHIER le 27 août

Jacques PAUVROS le 4 septembre

Sincères condoléances à toutes les familles !



Tribune libre



Chères sainsoises, chers sainsois,

Nous voici désormais dans la seconde et dernière partie de ce mandat municipal. Force est de constater que ce qui a été ignoré jusque là le sera plus que jamais dans les prochains mois. En effet, comme nous l'avons fait remarquer lors du conseil municipal du 12/09, la question du « social » à SAINS DU NORD reste fermée et totalement inconsiderée. L'action sociale de notre municipalité se résumerait-elle à des bons et des colis alimentaires ? Apparemment oui...La baisse du pouvoir d'achat que nous subissons tous à cause de l'augmentation du prix de l'alimentation, du carburant, de l'énergie fragilise encore plus certains d'entre nous. Comme cela avait malheureusement été annoncé, les Restos du Cœur ont révisé leur barème de ressources laissant craindre pour un certain nombre d'habitants une nouvelle exclusion à l'aide alimentaire en période hivernale.

Une étude des besoins de nos habitants, réalisée par Monsieur Gabriel CARLIER, en partie en porte à porte, a fait apparaître nombre de vos attentes et pointe également du doigt de nombreux facteurs socio-économiques carencés qui argumentent la création d'un espace de vie sociale. Ces résultats n'ont pourtant pas fait réagir « la majorité réfléchie ».

Alors oui, il nous a été proposé en conseil municipal de ne pas augmenter le prix du repas de cantine mais qu'en est-il de la tarification sociale de cette même cantine avec des repas à 1€, pourtant annoncée dans le programme de la majorité ? Qu'en est-il du développement du programme des jardins partagés ? Si aujourd'hui, certains d'entre vous, se demandent encore pourquoi Mme LENTIER a pris ses distances avec la majorité, vous avez une partie de la réponse. Ces projets, Mme LENTIER avait à cœur de les porter dans le cadre de ses fonctions d'adjointes aux affaires sociales mais au regard du revirement de l'équipe majoritaire quant à la place réservée aux affaires sociales, Mme LENTIER a préféré refuser ce poste au lendemain de l'élection, fidèle à ses valeurs. Et si Mme LENTIER n'a pas besoin de publicité tant son engagement auprès des sainsois est indéniable, il n'était pas inutile d'éclaircir ce point. Peut-on louer de la même manière l'engagement des tous les membres de la majorité ? Chacun aura sa propre réponse sur le sujet... Mais ! Comment interpréter les propos de M. DOUARRE, conseiller délégué aux affaires sociales lors du conseil municipal du 12/09 quand il dit vouloir supprimer la commission des affaires sociales qu'il juge « inutile », ceux de Madame BASQUIN qui la qualifie de « redondante » avec celle du CCAS ? CCAS dont il faut rappeler qu'il n'a reçu aucune subvention municipale depuis 2014 et pour lequel Mme Le Maire réfute systématiquement chaque demande ? Devrions-nous, naïfs et novices « petits » élus de l'opposition que nous sommes, rappeler à ces « grands » élus d'expérience les différences entre une commission municipale des affaires sociales et un CCAS ? Celle notamment que le CCAS est un établissement public administratif qui pourrait par exemple répondre aux besoins et questionnements de ladite commission ? Nous n'aurons pas cette prétention...de toute façon, nous ne serions pas écoutés !

Enfin et pour ne pas conclure, nombre d'entre vous se questionnent quand SAINS DU NORD est perpétuellement en chantier de démolition où tout est entrepris mais rien n'est achevé. Gageons que ces chantiers seront probablement terminés à la veille d'un nouveau mandat pour « séduire » l'éventuel électorat de Mme BASQUIN.

« SAINS DU NORD, un œil sur le passé, un regard vers l'avenir » mais qu'en est-il du présent ?

Mme VAN ELSLANDE, Messieurs PAYEN, PERIN, LARMOIRE, élus de la liste « Humanisme et Ambitions » avec l'aimable concours de Madame LENTIER

7^{ÈME}
ÉDITION

Salon du Mariage

DIMANCHE
29
OCTOBRE
2023

10H-18H



À GAGNER
PLUS DE
1300€
de BONS D'ACHAT

Défilés:

11h - 14h30 - 16h30
avec
+ de 25
professionnels

ENTRÉE 2€

Salle des Fêtes
de SAINS DU NORD

Organisation:

facebook

UC CinqEtoiles



MES
COMMERÇANTS
DU GRAND HAINAUT.COM

CCI GRAND HAINAUT
HAUTS-DE-FRANCE